

La norme FSC : un choix écoresponsable

Le certificat d'aménagement forestier Témoigne d'une gestion intégrée qui s'inscrit dans les valeurs du développement durable

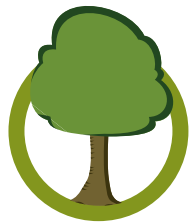
L'utilisation du bois, matériau renouvelable et peu énergivore, permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'utilisation de 1 m³ de bois évite l'émission de 1 tonne de GES.

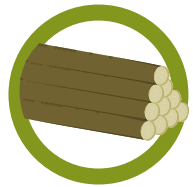
- Coalition Bois Québec



Fondé en 1993, le Forest Stewardship Council (FSC) est un organisme international à but non lucratif formé par des groupes environnementaux, sociaux, et des entreprises commerciales et industrielles du secteur forestier.



Le FSC International est un système de certification des forêts (certificat d'aménagement forestier) et des produits forestiers (certificat de chaîne de traçabilité ou CDT). « Le but du FSC est de promouvoir une gestion des forêts du globe qui soit environnementalement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable en établissant une série de principes d'aménagement forestier mondialement reconnue et appliquée¹. »



Au Canada, le FSC est notamment responsable des accréditations octroyées à des certificateurs. Ces certificateurs réalisent des audits auprès des propriétaires et exploitants forestiers qui désirent s'engager dans cette démarche d'obtention de la certification FSC. De plus, le FSC Canada tend à adapter les normes aux réalités régionales. De ce fait, la norme Grands Lacs/Saint-Laurent est la référence pour le sud du Québec et de l'Ontario couvrant notamment le territoire des Laurentides.



Les 10 principes de la norme FSC:

Respecter les lois en vigueur dans le pays, les traités internationaux, et les principes du FSC;

Définir clairement dans les actes légaux le **droit de propriété et d'usage des ressources forestières**;

Reconnaître et respecter les droits légaux des populations autochtones relatifs à la possession, l'utilisation et la gestion de leur terre;

Encourager l'utilisation efficace des produits et services de la forêt afin d'assurer une viabilité économique locale, et des services environnementaux et sociaux;

Maintenir ou améliorer les conditions sociales et économiques des travailleurs forestiers et des communautés locales dans le cadre des opérations de gestion forestière;

Préserver la diversité biologique, les ressources en eau, les écosystèmes, les sols, les paysages ainsi que la fonction écologique et l'intégrité de la forêt;

Rédiger, appliquer et mettre à jour un plan d'aménagement de la forêt et, indiquer clairement les objectifs et les moyens contribuant à la mise en œuvre du plan;

Maintenir ou améliorer les forêts à haute valeur écologique et appliquer une approche de précaution dans le processus de décision relatif à ce type de forêt;

Planifier et gérer les plantations en conformité avec les principes 1 à 9 et critères qui s'y rattachent afin de promouvoir leur conservation et leur restauration;

Réaliser un suivi de l'aménagement forestier afin d'évaluer l'état de la forêt, le rendement des produits forestiers, la chaîne de traçabilité, les opérations de gestion et les impacts sociaux et environnementaux.

Le certificat de la chaîne de traçabilité Garantit que les compagnies et personnes utilisent la matière issue d'une bonne gestion forestière

De la matière première à la matière traitée jusqu'aux produits distribués de la forêt : le consommateur peut faire le choix FSC. Il faut pour cela que les scieries, fabricants de produits forestiers, vendeurs de matériaux, artisans, charpentiers, producteurs de pâtes et papiers, marchands de papier et imprimeurs obtiennent une certification de la chaîne de traçabilité.

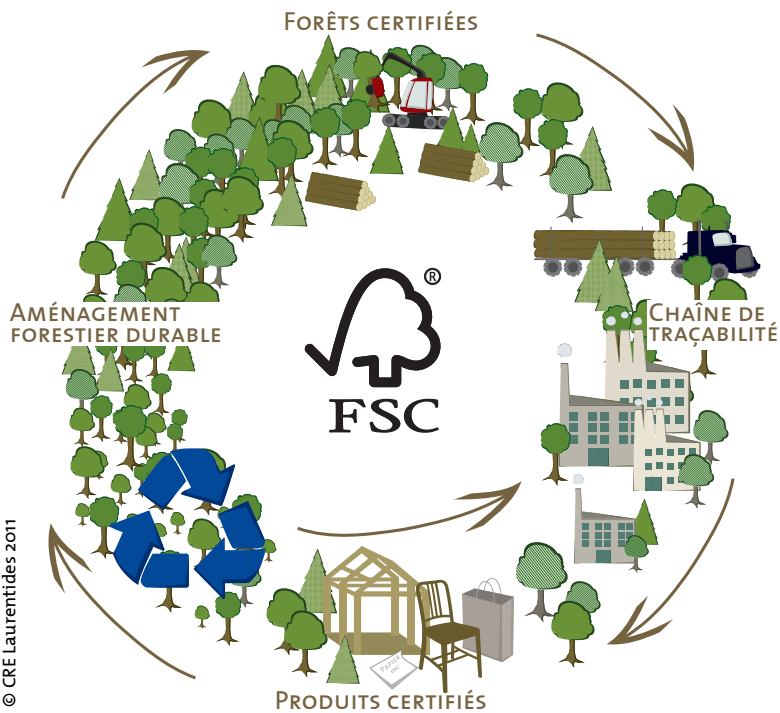
¹ Source: www.fsc.canada.org

Le cycle FSC

Les Laurentides : un exemple à suivre

Une forêt certifiée

Un choix écoresponsable



88% de la superficie productive des forêts publiques des Laurentides est maintenant certifiée selon les principes d'aménagement durable du FSC (*Forest Stewardship Council*). Il s'agit de 10 670 km² soit l'équivalent de 22 fois l'île de Montréal.

Pour le registraire Rainforest Alliance, c'est « une première » au Canada. Celui-ci n'avait jamais été appelé à auditer un territoire aussi vaste sous la norme Grands Lacs / Saint-Laurent et présentant une telle diversité d'acteurs impliqués.

Cette brochure est conçue et réalisée par :



Financée par :



Pour plus d'information :

Mélissa Thibault, Table Forêt Laurentides
Tél. : 819-623-9765, Téléc. : 819-623-7020
mthibault@tableforet.ca
www.notreforet.ca



La marque de la gestion forestière responsable
Licence: FSC-CAN-33



Imprimé sur du papier Enviro100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Saviez-vous que **88%** de la superficie productive des **forêts publiques** des **LAURENTIDES** est maintenant certifiée selon les principes d'aménagement durable du **FSC** ?
(*Forest Stewardship Council*)

Voici les logos qu'on peut retrouver sur les produits certifiés.

